

trice-Reine de Hongrie & de Bohême, que Sa Majesté Impériale-Royale vouloit bien s'occuper à chercher les moyens d'empêcher que les Pays appartenans à Sa Majesté Britannique en Allemagne, ne fussent enveloppés dans les troubles présens; que Sa Majesté n'avoit elle-même d'autre intention, que de préserver les Pays qui lui appartiennent en Allemagne, de l'attaque dont ils ont été menacés depuis un an & demi, & qui les menace encore actuellement; & d'aider de tout son pouvoir à maintenir tout l'Empire dans une situation paisible & tranquille.

Que c'étoit là l'objet du Traité conclu avec Sa Majesté le Roi de Prusse, & auquel aboutissoient toutes les vûes, les délibérations & les efforts de Sa Majesté; & que comme Sa dite Majesté n'avoit aucune part dans la guerre présente, elle persisteroit dans la résolution de prendre toutes les mesures capables d'éloigner les troupes étrangères des frontières de ses possessions & de leur voisinage, pour détourner plus efficacement le danger qui peut les menacer.

Que Sa Majesté ne peut dissimuler combien elle doute que le moyen qu'on lui propose puisse la conduire aux fins qu'elle a en vûe, & qui sont très-légitimes: Que des exemples encore récents & connus de toute la terre, doivent rappeler au souvenir de Sa Majesté Impériale-Royale; qu'on ne peut mettre aucune confiance dans les promesses les plus sacrées de la Couronne de France, quand on auroit même sacrifié des Provinces considérables pour obtenir ces promesses; mais que précisément dans le tems où cette Couronne devoit remplir des engagements qu'elle a fait acheter très-cher, c'est alors qu'elle y manque ouvertement, & qu'elle fait tout le contraire de ce qu'elle avoit promis; que de pareils exemples, & beaucoup d'autres encore, inspirent une juste défiance à Sa Majesté, & qu'elle craint que malgré la parole que lui auroit donnée la France, de ne point inquiéter les possessions de Sa Majesté en Allemagne, cette Couronne aussi-tôt qu'elle se verra tout pouvoir dans l'Empire, & qu'elle se sera établie dans le voisinage des possessions de Sa Majesté, ne retire sa promesse & n'entre